



## L'idéologie linguistique et les trajectoires de la planification linguistique : Approche interdisciplinaire à la lumière des théories de la linguistique appliquée

Naaman BOUGUERA

Université de Sohar - Sultanat de Oman

[nbouguerra@su.edu.om](mailto:nbouguerra@su.edu.om)

### **Résumé :**

*Cet article explore l'idéologie linguistique et les trajectoires de la planification linguistique à travers une approche interdisciplinaire fondée sur la linguistique appliquée. L'auteur distingue entre micro- et macro-linguistique appliquée, soulignant le rôle central de cette dernière dans la gestion des langues, notamment en contexte plurilingue et multiculturel.*

*L'étude met en évidence l'importance des dimensions idéologiques, politiques et sociales qui sous-tendent toute politique linguistique, et montre que les choix en matière de langues ne sont jamais neutres, mais liés à des rapports de pouvoir et à des enjeux identitaires.*

*Elle analyse différents types de planification (statut, corpus, acquisition, usage, prestige, discours) et leur interaction dans la construction des identités collectives. L'influence de l'impérialisme linguistique, de la mondialisation et du soft power est également discutée, avec des références à Foucault, Bourdieu et Calvet.*

**Mots-clés :** *idéologie linguistique - planification linguistique - politique linguistique - identité - analyse du discours*

# **Linguistic Ideology and the Trajectories of Language Planning: An Interdisciplinary Approach in the Light of Applied Linguistics Theories**

## **Abstract:**

*This article examines linguistic ideology and the trajectories of language planning through an interdisciplinary approach rooted in applied linguistics. The author distinguishes between micro- and macro-applied linguistics, emphasizing the central role of the latter in language management, particularly in multilingual and multicultural contexts.*

*The study highlights the ideological, political, and social dimensions underlying any language policy, showing that language choices are never neutral but closely tied to power relations and identity issues.*

*It analyzes different types of planning (status, corpus, acquisition, usage, prestige, discourse) and their interaction in shaping collective identities. The influence of linguistic imperialism, globalization, and soft power is also discussed, with references to Foucault, Bourdieu, and Calvet.*

**Keywords:** *linguistic ideology - language planning - language policy - identity - discourse analysis*



## Introduction :

L'examen des voies de la planification linguistique et de la politique linguistique s'inscrit dans un contexte où l'on distingue, d'une part, la linguistique appliquée en tant que domaine autonome par rapport à la linguistique théorique quant à son objet et à ses finalités, et, d'autre part, les applications élargies de la linguistique.

En effet, diverses définitions mettent en évidence l'existence de deux concepts parallèles de la linguistique appliquée :

- **Un concept restreint** (*Micro-linguistique appliquée*) qui la cantonne à la didactique des langues et à la recherche de solutions pratiques à des problèmes linguistiques liés à l'apprentissage et à l'acquisition des langues ;
- **Un concept élargi** (*Macro-linguistique appliquée*) qui englobe tout ce qui touche à la compréhension, à la communication et à l'usage, que ce soit dans un contexte éducatif ou dans un cadre social général.

Relèvent de ce concept élargi, par exemple, la stylistique, l'analyse du discours, les théories de l'acquisition, la lexicographie, l'enseignement assisté par ordinateur, l'aménagement et la planification linguistique, les études sur l'identité linguistique et les langues minoritaires, entre autres.

Carter (1993, p. 3-4) considère la linguistique appliquée comme un champ étendu visant à mettre en œuvre des théories, des descriptions et des méthodes linguistiques pour résoudre l'ensemble des problèmes auxquels se heurtent les

usagers des langues dans divers contextes humains, sociaux et culturels. Par conséquent, elle est perçue comme un domaine interdisciplinaire, aux sources et références variées, orientant la réflexion linguistique vers des directions et méthodologies diverses, tout en consacrant de manière constante la question de l'apprentissage linguistique parmi ses priorités de recherche.

Deux positions se dégagent quant à l'orientation du travail en linguistique appliquée :

- Certains spécialistes la considèrent comme une branche de la linguistique générale, inséparable de celle-ci, l'exercice du linguiste appliqué nécessitant un arsenal conceptuel et méthodologique emprunté à la linguistique théorique, quitte à mettre ses théories à l'épreuve pour répondre à des problématiques concrètes d'usage linguistique, notamment dans l'apprentissage. Parmi ces partisans, on retrouve Bloomfield, Hymes, Halliday, Brown, ainsi que les tenants de la grammaire générative dans leur conception de l'acquisition linguistique (Hadj Salah, 2007, p. 173).
- Le second courant, représenté par Davies, Kaplan, Schmitt et la plupart des linguistes appliqués de la seconde génération, estime qu'elle est totalement indépendante en raison des conditions de son émergence, de ses finalités et de ses méthodes opérationnelles. Si la linguistique théorique vise à décrire et expliquer la langue, la linguistique appliquée, elle, s'attache à cerner les problèmes liés à l'usage linguistique dans la communication et l'apprentissage, sans chercher à développer la théorie linguistique (Davies, 1999, p. 15).



Widdowson, pour sa part, place la linguistique théorique, ainsi que d'autres sciences, comme des branches relevant de la linguistique appliquée (Chouairikh, p. 15). Il semble ainsi que c'est la conception globale de la linguistique de terrain qui oriente l'activité en linguistique appliquée : tout linguiste qui œuvre dans ce domaine est, de fait, un linguiste appliqué, pour autant qu'il recherche sur le terrain des solutions à partir de données empiriques, évitant l'approche purement spéculative, quelle que soit sa formation initiale ou sa position idéologique.

Dans la mesure où la planification linguistique, en tant que branche de la macro-linguistique appliquée, repose sur l'élaboration et l'analyse de dispositions politiques concernant les langues dans leur contexte d'usage, elle prend également en compte les problèmes concrets rencontrés dans des environnements marqués par une diversité ethnique et culturelle, susceptible de menacer la sécurité linguistique d'une communauté émergente. C'est ce que l'on désigne par **idéologie linguistique**, laquelle régit les relations entre les classes sociales, les institutions officielles et les attitudes individuelles face à la question linguistique.

Au cours des années 1980 et 1990, les études sur les politiques linguistiques – ainsi que sur leurs dimensions éducatives, culturelles, économiques et de développement – ont occupé une place centrale au sein de la linguistique appliquée, vues sous l'angle de l'analyse critique du discours et de son approche idéologique. Cette orientation est particulièrement marquée dans l'école française, avec des figures comme Michel Foucault et Pierre Bourdieu, parmi

d'autres (Al-Mahmoud, 2015, p. 35; McDonnell, 2001, p. 183).

L'objectif était de mettre au jour la structure du **conflit idéologique** généré par la pratique sociale (Baker, 2008, p. 137), les formes d'exercice du pouvoir et de l'influence linguistique sur le public, ainsi que les modes contemporains de domination (Pinto, 2014, p. 177), à travers l'étude des discours produits et de leur confrontation permanente. Ces discours, loin d'être neutres ou pacifiques (McDonnell, 2001, p. 109), participent à la formation et à l'orientation de l'opinion publique en matière de langue(s) choisie(s), de langues étrangères, de modalités d'enseignement et de diffusion, de niveaux d'emploi, et de régulation des rapports entre langues au sein de la société et de ses institutions économiques, culturelles et politiques.

Une telle dynamique vise, le plus souvent, à promouvoir la vision d'un groupe politique particulier, persuadé de détenir la légitimité pour des raisons précises, notamment pour façonner l'identité (**Identity**), structurer la pensée collective et orienter le comportement linguistique vers une norme déterminée.

Partant de cette perspective, nous tenterons d'examiner certains aspects fréquemment négligés dans les discours d'experts, où leur autorité scientifique est présentée comme argument décisif dans le raisonnement rhétorique ou le débat, réduisant souvent la planification linguistique à des techniques procédurales d'aménagement, de normalisation et d'enseignement. Cette vision tend à reléguer au second plan la dimension politique et idéologique de la planification, alors même que celle-ci constitue un élément stratégique pour la réflexion prospective sur les politiques publiques et privées, y compris linguistiques.



En effet, l'analyse des politiques et l'élaboration de scénarios – partiels ou globaux – liés à la conception des plans, que ce soit dans les domaines technologiques, architecturaux ou culturels (Qallala, Mohamed Slim, 2017, p. 139-144), font désormais partie intégrante des études prospectives dans les pays développés. Cette approche ne devrait pas échapper aux linguistes et aux acteurs concernés par les questions de langue.

### **1- Définition terminologique**

Cooper (1989, p. 45) définit la planification linguistique comme l'ensemble des efforts intentionnels visant à influencer le comportement d'autrui en ce qui concerne l'acquisition des systèmes linguistiques et leurs modalités d'emploi. Cela inclut également l'orientation de leurs attitudes et de leurs actions exprimant leurs croyances à propos de leurs propres langues ou de celles des autres (Al-'Usayli, 2023, t. 2, p. 837).

De son côté, McGroarty (1997, p. 1) définit la politique linguistique comme un ensemble de décisions officielles et de pratiques dominantes qui régulent l'enseignement et l'usage de la langue, pouvant tenir compte des préférences linguistiques de ses usagers, mais étant toujours encadrées et dirigées par une intervention normative émanant de l'autorité détentrice du pouvoir décisionnel et de sa capacité à l'exécuter.

Cette perspective rejoint celle de Fishman (1973, p. 23), qui insiste sur la recherche organisée de solutions exemplaires aux problèmes linguistiques au niveau national. Ferguson (Ferguson, s.d.) adopte également ce point de vue, tandis que Haugen (1966) popularise le terme « planification

linguistique » en distinguant trois opérations : le choix de la forme linguistique, sa codification et son développement, dans un cadre institutionnel et culturel destiné à soutenir la langue.

Calvet, quant à lui, met en évidence l'existence d'un chevauchement entre les deux notions – *planification linguistique* et *politique linguistique* – ce qui conduit certains spécialistes à les utiliser comme synonymes. Selon lui, la tradition de recherche américaine privilégie le terme *language planning* pour désigner les aspects techniques, en se concentrant sur les outils, les modalités d'intervention et les étapes d'élaboration de plans opérationnels. La tradition française, en revanche, recourt davantage à l'expression *politique linguistique (language policy)* en raison de la prépondérance d'une approche historique et structurale, qui s'est ensuite transformée en approche idéologique (Calvet, 2009, p. 5).

Dans le même ordre d'idées, Kloss (1969) distingue deux formes de planification :

- **La planification fondée sur le corpus**, qui repose sur des documents et données servant de base au choix des normes adoptées par les linguistes pour élaborer des manuels scolaires, des dictionnaires spécialisés ou des ouvrages d'alphabétisation destinés aux adultes et à d'autres publics.
- **La planification du statut** (*status planning*), généralement prise en charge par les responsables politiques, qui consiste à conférer un statut légal à une langue dans les constitutions et les règlements encadrant son usage institutionnel dans un espace géographique donné.



Il est rare que le renforcement et la sécurisation d'une langue soient confiés à des experts linguistes ou pédagogues. La planification du statut peut également englober, dans la perspective du concept de *diffusion linguistique* introduit par Robert Cooper (1982), les stratégies visant à étendre l'usage d'une langue au-delà de ses frontières géographiques naturelles, en augmentant le nombre de ses locuteurs pour des raisons économiques ou impérialistes (Swan et al., trad. Al-'Abd al-Haqq et al., 2019, p. 218).

Dans un contexte connexe, le concept d'**impérialisme linguistique** (*linguistic imperialism*) est devenu un objet central des études critiques en politiques linguistiques. Il désigne la domination exercée par la langue anglaise en tant que langue d'enseignement mondial ou langue véhiculaire internationale. Cependant, ce concept est également applicable à d'autres États poursuivant des stratégies similaires de domination et d'imposition culturelle, comme l'impérialisme français, qui a mené une politique particulièrement intransigeante et coercitive à l'égard des langues des peuples colonisés – selon la formule d'Edward Said.

Si l'impérialisme britannique dans ses anciennes colonies s'efforçait surtout de substituer une langue à une autre, l'impérialisme français, lui, visait à amener les colonisés à s'identifier pleinement à la France – langue, culture et histoire comprises. Cette stratégie s'est poursuivie, après la décolonisation, sous des formes institutionnelles bien connues, visant à dissoudre l'altérité dans l'identité française (Said, 2008, p. 207-289). Aujourd'hui, l'idéologie de la mondialisation cherche, par tous les moyens matériels et

médiatiques, à façonner les modes de vie selon le modèle américain (*American way of life*). L'anglicisation est ainsi imposée à tous les niveaux de l'interaction et de la communication, même à ceux qui revendiquent la liberté de façonner leur propre identité, mais vivent en réalité dans l'illusion d'une spécificité ethnique ou nationale préservée (Al-Massiri et Al-Triki, p. 57).

## **2- Formation des identités et trajectoires de la planification linguistique**

Il apparaît que la politique linguistique et sa planification, en tant qu'actions solidaires, renvoient à un concept global qui se manifeste dans une pratique complexe et ancienne, profondément ancrée dans l'histoire. Depuis l'Antiquité, les sociétés ont accordé une attention particulière à la langue, cherchant à l'améliorer, la développer et l'enrichir, afin d'assurer sa protection, sa transmission et sa compréhension par le plus grand nombre de locuteurs appartenant à la même communauté linguistique. Les pionniers des civilisations anciennes avaient déjà conscience que les langues ne se protègent pas d'elles-mêmes (Al-Buraidi, 2019, p. 22-26), mais qu'elles nécessitent des efforts individuels et collectifs pour être préservées. Les exemples de ces initiatives sont nombreux et variés.

Calvet observe que les puissances coloniales s'emploient activement à diffuser leurs langues et à les implanter, dans le but d'asseoir leur domination sur leurs anciennes colonies et de tirer profit des nouveaux locuteurs à des fins économiques (Sourate, 2018, p. 15). Cette stratégie passe par la création de centres culturels, la mise en place de programmes de bourses et de missions académiques, ainsi que par la formation d'élites, qui, au fil du temps,



deviennent des relais d'influence (*soft power*) et participent à des projets de consolidation de l'hégémonie linguistique et culturelle. Ces projets peuvent prendre l'apparence d'initiatives sociales ou caritatives, mais sont souvent conçus pour étendre l'influence culturelle et linguistique, à l'image des activités du *Summer Institute of Linguistics*. Dans certains cas, des relais locaux, qualifiés par Calvet de « bras invisibles », assurent la mise en œuvre lorsque l'action directe des puissances n'est pas possible (Calvet, p. 229).

Dans ce cadre interconnecté, il convient de souligner que, malgré l'importance des deux axes de la planification linguistique – **planification du statut** (*status planning*) et **planification du corpus** (*corpus planning*) – dans le processus d'aménagement linguistique (El-Fassi El-Fihri, 1998, p. 158), ceux-ci doivent être complétés par d'autres formes de planification :

- **La planification de l'acquisition** (*acquisition planning*), qui consiste à déterminer les modalités d'enseignement et d'apprentissage de modèles linguistiques spécifiques, en surmontant les difficultés liées au contenu à transmettre (Bazzi, 2019, p. 45). Elle implique aussi l'examen des politiques relatives à l'enseignement des langues nationales et étrangères, à la lumière de facteurs ethniques, culturels ou économiques pragmatiques (Daoud, 2015, p. 283-286), ainsi que l'adoption de curricula et d'approches pédagogiques garantissant une acquisition fonctionnelle et efficace.
- **La planification de l'usage** (*usage planning*), qui désigne les efforts visant à élargir les domaines de communication d'une langue ou d'un ensemble de

langues, notamment après des changements dans les politiques affectant leur statut. C'est le cas, par exemple, des tentatives de réduire l'influence du français au profit de l'anglais dans les transactions officielles et l'enseignement supérieur, en invoquant la prétendue universalité de l'anglais comme langue scientifique commune (*lingua franca*), un argument qui reste toutefois discutable, même parmi les spécialistes, et a fortiori auprès du grand public.

En complément, deux pratiques de soutien jouent un rôle essentiel :

- **La planification du prestige** (*prestige planning*), qui vise à garantir la dignité et le respect d'une langue grâce à l'influence exercée par les intellectuels – philosophes, juristes, poètes, écrivains – pour valoriser sa dimension spirituelle et symbolique dans la société. Cette démarche peut précéder, accompagner ou renforcer la planification du statut, tout en stimulant l'acquisition et l'usage.
- **La planification du discours** (*discourse planning*), entendue comme une pratique visant à influencer les croyances et les comportements linguistiques des usagers. Elle est souvent assurée par des institutions qui orientent explicitement ou implicitement les attitudes linguistiques, conformément aux choix des décideurs en matière de politique linguistique générale. Ainsi, la formation des pratiques linguistiques sociales devient principalement une mission institutionnelle, permettant de débattre des différentes idéologies linguistiques (Lo Bianco, t. 2, p. 800).



**Soumission : 20/01/2025    Acceptation : 20/08/2025    Publication : 15/09/2025**

Dans ce cadre, l'école joue un rôle central en tant qu'espace d'enseignement dirigé, doté d'un pouvoir symbolique que l'autorité politique instrumentalise pour construire l'identité souhaitée, ou pour remodeler une identité préexistante. Les lieux de culte et les médias, sous leurs diverses formes et orientations, participent également à la promotion de discours visant à forger l'opinion publique sur la langue, avec la possibilité de créer un dialogue constructif au sein des communautés grâce à la médiation des organisations de la société civile.

La participation du public au devenir des langues est donc essentielle. La réussite de la planification linguistique dépend de la réalisation de trois fonctions fondamentales :

- a) la fonction d'orientation,
- b) la fonction d'organisation,
- c) la fonction de production (Al-Ibrahimi, 2013, p. 187).

Une telle approche garantit un aménagement équilibré qui préserve à la langue sa place et ses fonctions sociales et culturelles. La planification linguistique, en tant qu'action intentionnelle, vise ainsi à favoriser l'interaction interethnique, la communication mondiale et la construction ou la refonte d'une identité nationale selon un modèle culturel donné.

Ces objectifs, parfois contradictoires, peuvent mener certaines politiques linguistiques à adopter une approche de tolérance linguistique garantissant un minimum de droits linguistiques (*language rights*), afin de permettre une concurrence équitable entre langues dans le « marché linguistique » (*linguistic marketplace*). D'autres, en revanche, optent pour une politique répressive niant les droits des minorités linguistiques (*linguistic minorities*) sous prétexte de

protéger l'unité linguistique et le tissu social. Cette démarche vise à instaurer une forme d'« insécurité linguistique » (*linguistic insecurity*), particulièrement marquée dans les pays en développement (Al-Rubaie et Al-Zubaidi, 2020, p. 112), souvent en raison de la domination culturelle médiatisée par les technologies de communication numérique, qui remplacent l'invasion militaire dans le cadre d'une nouvelle stratégie impérialiste postcoloniale.

Les tensions observées sur les réseaux sociaux, notamment dans le monde arabe, entre partisans de l'arabisation et défenseurs d'autres langues nationales, ou de la francisation et de l'anglicisation, illustrent l'ampleur du problème linguistique et des défis liés au maintien de la paix sociale et culturelle ainsi qu'au renforcement de l'unité linguistique. Cette situation révèle l'existence de projets visant à remodeler les relations linguistiques selon une vision mondialiste américaine, tendant à substituer l'anglais à toutes les autres langues, sous prétexte d'adaptation au progrès technologique, au détriment des valeurs humaines et des spécificités culturelles.

### **3. De la relation entre planification, langue et politique**

Le signe linguistique, comme nous le savons, est une construction entre deux interlocuteurs organisés socialement dans un processus d'interaction dont les formes sont prédéterminées par l'organisation sociale et les conditions des participants. Il est, dans son essence même, idéologique. Ainsi, dans la perspective marxiste, il est perçu comme un discours latent de lutte des classes, ce qui implique qu'il est impossible de comprendre la langue et ses productions indépendamment des valeurs idéologiques qui l'accompagnent.



D'autres chercheurs, tels que Lo Pripara (1979) et Minmini (1994), soulignent qu'il est désormais évident que le contrôle politique s'exerce même en l'absence d'un pouvoir direct, à travers l'action de structures de domination symbolique invisibles. Historiquement, il a toujours existé une forme d'hégémonie exercée par les classes recourant à une langue étrangère au détriment des langues locales, ou en privilégiant la langue standard sur les variétés vernaculaires. Cela se manifeste clairement dans la distribution des richesses et des opportunités professionnelles en faveur des diplômés des universités occidentales, ainsi que dans la place centrale accordée à l'enseignement dispensé par les écoles internationales dans de nombreux pays arabes (Al-Ghawth, 2020, p. 84).

C'est précisément ce que Foucault (1987, p. 168-170) désignait en affirmant que l'objet de la connaissance n'est pas responsable de la production de l'ensemble des savoirs, qu'ils servent ou non la puissance. Ce sont, selon lui, les rapports de force et les processus de lutte qui déterminent les formes possibles de la langue et ses domaines d'emploi. La connaissance n'est donc pas la somme de ce qui était présumé vrai, mais bien l'ensemble des démarches, positions singulières et déviations discursives qui peuvent être énoncées. Il n'existe pas de savoir sans pratique discursive définie, et toute pratique discursive se détermine par le savoir qu'elle constitue. Dans cet espace d'interdépendance, le rapport entre idéologie et science se définit nécessairement (Foucault, 1987 ; Baker, 2018, p. 57-97).

Imaginer une langue ou une communauté linguistique neutre, exempte de valeurs politiques et de rapports de pouvoir, relève donc de l'utopie – tout comme l'idée de

pouvoir résister à l'expansion des langues étrangères ou à l'influence dominante de l'une d'elles. Le monde actuel, devenu « village global », se compose d'identités hybrides, où le plurilinguisme tend à devenir la norme et le monolingue, l'exception, surtout à l'ère des avancées de l'intelligence artificielle et des défis numériques.

Shannon (1999), Schiefflin et Woolard (1998), entre autres, ont mis en évidence le lien entre la pratique discursive et l'idéologie au service du pouvoir politique exercé par les institutions, lesquelles influencent implicitement la formation de la conscience collective à propos de la langue, de ses méthodes d'enseignement, de sa diffusion et des usages prévus dans des contextes prédéterminés. L'enseignement de deux langues, par exemple, est toujours porteur d'une signification politique, concomitante à des idéologies dominantes et à des histoires précises dans des environnements réels de conflits, d'opportunités, de ressources et de relations intergroupes.

Ainsi, la politique linguistique en faveur du bilinguisme n'est pas toujours perçue positivement d'un point de vue idéologique. Par exemple, au Canada, des experts en éducation ont vu dans le bilinguisme un compromis politique envers la nation québécoise, malgré sa valeur éducative et sociale. Aux États-Unis, l'éducation bilingue a parfois été conçue comme une mesure de lutte contre la pauvreté chez les élèves américano-mexicains défavorisés (Shneider, 1976).

De même, une politique d'unification linguistique peut être envisagée comme un facteur de cohésion pour préserver la sécurité linguistique (*linguistic security*) et le tissu social, tandis que d'autres y voient un refus de reconnaître les droits linguistiques des minorités et une atteinte aux



principes d'égalité linguistique (*linguistic equality*). Ce constat renforce l'importance de la **planification du discours** (*discourse planning*) pour analyser la manière dont la politique agit et influence l'opinion publique, notamment dans les contextes de conflit et de tensions identitaires.

Sur le plan méthodologique, il est nécessaire de proposer des interprétations objectives du discours politique en tant que pratique et acte de langage complexe, aux finalités multiples, et ce, dans le cadre de la théorie générale de la planification linguistique. Nous faisons ici référence aux approches de l'analyse critique du discours et aux apports de la linguistique populaire, qui offrent des outils d'évaluation et d'interprétation des phénomènes interdiscursifs inhérents à l'activité des planificateurs linguistiques et à la gestion des politiques.

La langue est donc envisagée à la fois comme un objet problématique de la planification politique consciente, un médium discursif et un but en soi. C'est à travers elle que se construisent les positions et visions idéologiques concernant la langue à promouvoir.

- Dans cette perspective, Rooth et Duck proposent un modèle reposant sur un ensemble de questions de recherche visant à clarifier la méthodologie d'analyse du discours des politiques linguistiques, notamment :
- Comment étudier les politiques ?
- Quelles questions de recherche découlent de méthodologies spécifiques ?
- Quels genres de textes sont pertinents dans l'étude des politiques linguistiques ?
- Faut-il analyser les documents qui proposent ces politiques, ou ceux qui les mettent en œuvre ?

- Convient-il de se concentrer sur les représentations officielles des politiques linguistiques ou sur leur application à travers les manuels et programmes éducatifs ?
- Ou bien sur les attitudes et expériences humaines face aux politiques ?
- Faut-il privilégier les débats des responsables politiques et des journalistes ?

Ces interrogations et les présupposés méthodologiques qu'elles impliquent méritent une attention particulière de la part des spécialistes des études sur la langue arabe et son enseignement.

#### **4. La langue en tant qu'idéologie**

Le terme *idéologie*, dans le lexique politique, désigne – malgré la multiplicité des définitions proposées par les penseurs et la diversité de leurs références philosophiques (Migri & Al-Chammari, 2017, p. 40-42) – un système d'idées et de représentations théoriques formulé par un individu ou une élite, reflétant leur vision du monde et de l'existence humaine à la lumière de l'expérience et des acquis comportementaux et cognitifs. Ce système est proposé à l'adhésion d'un public, et lorsqu'il s'enracine dans les esprits, il devient une doctrine qui oriente les comportements individuels et collectifs.

Ainsi définie, l'idéologie est un mode de pensée abstrait qui constitue le principal moteur des conduites humaines et des différentes manifestations de leur pratique quotidienne. Le discours idéologique, pour sa part, exprime l'opinion de son auteur en s'appuyant sur un référentiel intellectuel et doctrinal donné.



L'expression *idéologies linguistiques* (*language ideologies*) désigne un système de croyances abstraites liées à la langue en tant que pratique sociale, influençant les choix des locuteurs dans les sphères économique, politique et culturelle (Baker, p. 57 ; Al-'Usayli, t. 2, p. 808). L'idéologie conditionne la politique linguistique et les décisions relatives à la langue, dans toutes ses dimensions culturelles, sociales et fonctionnelles, et guide sa mise en œuvre dans le cadre de la planification linguistique et de l'aménagement dans un environnement social donné et au sein d'une communauté linguistique précise.

Pour cette raison, de nombreux spécialistes de la gestion linguistique insistent sur l'importance d'examiner et de critiquer les discours portant sur les idéologies linguistiques (Al-Shamlan, 2020, vol. 21, n° 2, p. 155-178), et de leur accorder une place spécifique dans les approches scientifiques étudiant la langue dans sa dimension historique, sociale, culturelle et politique, ainsi que dans son rapport à l'identité individuelle et collective.

Les textes accumulés autour des positions vis-à-vis de la langue peuvent être analysés comme des discours idéologiques reflétant l'interaction sociolinguistique, les stratégies d'orientation de l'opinion publique et les comportements linguistiques collectifs. Ce champ constitue ainsi un terrain fertile pour des études interdisciplinaires, orientées par l'analyse critique du discours.

Selon certaines sources, Silverstein (1979) fut le premier à introduire le terme *idéologie linguistique* dans le champ de la linguistique anthropologique, pour désigner un ensemble de croyances relatives à la langue utilisée, structurées autour de justifications expliquant ses formes et ses usages observés.

La littérature spécialisée met en évidence son lien avec les centres de pouvoir et d'influence sociale, ce qui l'inscrit dans un domaine interdisciplinaire complexe : l'analyse critique du discours. La relation entre les deux apparaît clairement lorsque l'analyse critique du discours vise à révéler l'idéologie implicite dans la langue et le discours (Tollefson, 2007, n° 17, p. 19-142), indépendamment de l'usage de la langue comme outil d'expression d'une vision idéologique dans les pratiques politiques ou médiatiques.

Les études sur les idéologies linguistiques proposent diverses méthodes pour examiner la relation entre identités, attitudes et croyances vis-à-vis de la langue, de ses systèmes et de ses niveaux fonctionnels, ainsi que de ses modes d'usage. Parmi ces méthodes :

- 1) L'utilisation d'enquêtes (*surveys*) pour évaluer les attitudes des individus à l'égard des dialectes, des langues nationales et étrangères dans un contexte linguistique donné, en administrant des questionnaires ciblés à un échantillon aléatoire ou sélectionné en fonction de l'objectif de l'étude.
- 2) Le recours aux corpus linguistiques oraux et écrits (*corpora*), analysés quantitativement afin d'identifier les tendances d'usage dans de vastes ensembles de données et de mesurer la fréquence des formes, structures et unités lexicales pertinentes.

Ces analyses, de nature inductive, ne se limitent pas à recueillir les opinions déclarées des usagers. Les études de corpus utilisent des schémas de répétition linguistique pour produire des indicateurs quantitatifs interprétés en fonction des caractéristiques fonctionnelles visées.

Parmi les approches les plus pertinentes, on peut citer l'analyse des mots-clés (*keyword analysis*), appliquée par



Baker et Fitzsimmons, ainsi que l'usage de l'analyse du discours pour mettre en lumière la signification idéologique implicite en tant que « pouvoir doux » (*soft power*), résultant des liens entre langue et contexte social, qui déterminent sa formation, son usage et sa diffusion.

Razfon (2005) privilégie également une étude appliquée de la pratique idéologique à travers l'analyse de sa structure discursive, permettant ainsi de procéder à une classification idéologique des auteurs et à une évaluation de leurs positions (Chouairikh, p. 106-107).

### **5. Les idéologies linguistiques entre discours scolaire et linguistique populaire (*folk linguistics*)**

Le discours scolaire (*classroom discourse*), qui reflète l'ensemble des pratiques linguistiques et interactionnelles entre l'enseignant et l'apprenant dans l'espace de la classe pour la transmission du savoir, constitue également un domaine essentiel pour l'analyse des idéologies linguistiques, tant au niveau du discours que des pratiques.

Certaines modalités d'interaction, choix et pratiques ont été écartées des analyses au profit d'approches quantitatives et qualitatives visant à recenser, classifier et interpréter les attitudes et comportements des enseignants et des apprenants, notamment dans les études américaines. Les recherches britanniques, quant à elles, ont privilégié l'approche ethnographique, fondée sur l'intégration de l'observateur au sein de l'interaction en classe, afin de bénéficier d'une perspective interne (*insider view*).

On peut légitimement s'interroger sur la pertinence d'introduire la dimension idéologique dans les pratiques éducatives. Pour y répondre, l'analyse des idéologies

linguistiques s'attache à mettre en lumière les orientations, valeurs et pratiques dominantes chez les enseignants, les apprenants, les manuels scolaires et l'ensemble du programme éducatif (Chouairikh, p. 113).

Dans le cadre de la **linguistique populaire** (*folk linguistics*), il est possible d'étudier les représentations et opinions des non-spécialistes au sujet de la langue et de ses enjeux, autrement dit les perceptions populaires. L'analyse de ces représentations permet d'identifier des discours souvent chargés d'idées reçues ou erronées, circulant dans la société à propos de la langue maternelle ou des langues étrangères. Ces perceptions expriment une vision individuelle ou collective de la langue, de son système et de ses usages.

Les textes numériques publiés sur les réseaux sociaux, en particulier sur les pages publiques de Facebook, offrent un corpus riche pour l'analyse de telles perceptions, tant sur la forme que sur le contenu. Les chercheurs reconnaissent à la fois l'importance et le risque de ces représentations populaires (Migri & Al-Chammari, 2017, p. 32-47). Les examiner scientifiquement peut contribuer à résoudre des problèmes concrets d'usage linguistique et de pratiques officielles, à différents niveaux fonctionnels, sans que cela implique d'adhérer à ces opinions ni de les rejeter.

Les avis des non-spécialistes constituent en effet une base de données précieuse pour élaborer des solutions, proposées par les experts, aux difficultés quotidiennes de communication et d'enseignement, en tenant compte des besoins, des tendances et des attentes. De nombreux chercheurs insistent ainsi sur la nécessité d'accorder à la linguistique populaire une place reconnue au sein de la linguistique appliquée contemporaine.



Les citoyens ordinaires ont leur mot à dire sur des sujets tels que le plurilinguisme, les modes d'enseignement et leurs besoins communicationnels à l'école, dans les médias et dans d'autres institutions. La question se pose alors : ces voix sont-elles réellement écoutées par les décideurs et les planificateurs ?

Il convient également de rappeler que chaque langue ou dialecte porte en lui des significations historiques et culturelles spécifiques à différents groupes sociaux, ce qui génère des attitudes contrastées face à l'apprentissage des langues. Les difficultés rencontrées par certains apprenants peuvent découler d'attitudes négatives préexistantes, incluant un rejet volontaire de valeurs culturelles ou de pratiques sociales associées à ces langues.

À titre d'exemple, un apprenant arabe accepterait-il, au nom de l'ouverture linguistique, d'apprendre l'hébreu en dehors de tout contexte fonctionnel précis, de la même manière qu'il apprendrait le chinois, le russe ou le turc ? Il n'est pas exclu que l'idéologie de la normalisation (*idéologie du « tataoua' »*) conduise un jour à intégrer l'enseignement de l'hébreu dans les universités, voire dans l'enseignement préuniversitaire.

La linguistique populaire tire sa légitimité de l'existence d'autres champs ayant une valeur sociale, culturelle, historique ou économique – tels que la littérature populaire, la médecine traditionnelle, le folklore, l'agriculture traditionnelle ou la rhétorique populaire (Abdel-Hay, 2017, p. 122). Les anthropologues et ethnographes s'intéressent aux avis des non-spécialistes dans ces domaines et construisent à partir d'eux des modèles et approches qualifiés de scientifiques.

Ainsi, l'attention portée à ce champ dans le cadre de la linguistique appliquée moderne n'est pas fortuite. On notera que, dans ce contexte, le terme « populaire » inclut toute personne extérieure au domaine de spécialité considéré : un astronome, un chimiste ou un mathématicien, par exemple, sont des non-spécialistes en linguistique.

L'étude des croyances et convictions des individus quant à l'usage ou à l'apprentissage des langues et dialectes, en tant qu'éléments de leurs expériences culturelles et personnelles, est cruciale pour plusieurs champs, tels que : l'acquisition d'une seconde langue, l'unification linguistique, le plurilinguisme, la conscience linguistique, la justice linguistique et la sécurité linguistique.

Les recherches actuelles adoptent diverses approches analytiques, parmi lesquelles l'approche normative, qui considère ces croyances comme des conceptions erronées à corriger. Le domaine de la politique linguistique illustre bien la convergence entre savoirs d'experts et opinions du public. Les décideurs influencent et sont influencés par les perceptions collectives, qui se manifestent par des discours spécifiques et des comportements observables, révélant la valeur sociale des pratiques linguistiques.

En conséquence, la prise de décision politique concernant la langue devrait être un processus collectif impliquant à la fois citoyens, experts et responsables politiques, afin d'aboutir à des choix profitant à la société dans son ensemble. Cela suppose de s'appuyer sur les études de linguistique populaire, en lien avec les problématiques du plurilinguisme, de la politique et de la planification linguistiques, ainsi que de l'ingénierie linguistique, en particulier dans les sociétés multilingues et multiculturelles.



L'absence de consultation et la monopolisation des décisions entraînent souvent des choix improvisés, synonymes d'échec et de disparition rapide de tout projet.

Enfin, il importe de préciser certains concepts souvent utilisés de manière interchangeable mais distincts dans leur sens :

- **Croyance** (*belief*) : hypothèse jugée vraie ou fausse par un individu.
- **Attitude** (*attitude*) : orientation positive ou négative envers un objet, découlant des croyances personnelles et orientant le comportement.
- **Opinion** (*opinion*) : jugement formulé par un individu sur un événement, une personne ou un comportement dans un contexte donné.

Partagée et exprimée, la croyance devient opinion, et lorsque ces opinions sont collectives, elles constituent l'**opinion publique** (*public opinion*), souvent cristallisée sous forme de proverbes, slogans ou expressions figées, véhiculés par les médias ou les discours politiques. Ces formulations, sur le plan argumentatif, sont souvent traversées de contradictions qui peuvent transformer l'argumentation en simple rhétorique sophistique.

Un autre concept clé est celui de **connaissance populaire** (*folk knowledge*), opposée à la connaissance scientifique ou à « l'idéologie savante ». Cette distinction permet d'identifier les informations issues d'une formation académique spécialisée et celles acquises de manière informelle.

Dans cette perspective, le rôle de l'expert - en tant qu'autorité reconnue et fiable - est de fournir un savoir valide et des expériences permettant à l'individu de s'adapter à son environnement et de résoudre ses problèmes

quotidiens. Mais ce rôle peut être biaisé si l'on privilégie certains experts et en ignore d'autres, pour des raisons doctrinales ou autres, afin d'imposer une vision politique linguistique au détriment d'une autre.

Les expériences nationales étant diverses, il est pertinent de s'en inspirer, tout en tenant compte des spécificités linguistiques et culturelles des sociétés, afin de formuler des théories ancrées dans l'usage réel des langues plutôt que de transposer des modèles étrangers sur des contextes différents.

La linguistique populaire recourt ainsi à quatre approches pour analyser les croyances linguistiques:

- a) **Approche traditionnelle**, fondée sur les données tirées des récits, proverbes, rituels et pratiques.
- b) **Approche procédurale**, inspirée de la dialectologie perceptuelle (*perceptual dialectology*).
- c) **Approche expérimentale**, qui mobilise les méthodes de la psychologie sociale pour enregistrer les réactions des enquêtés face à des situations données.
- b) **Approche discursive**, centrée sur l'analyse des commentaires émis sur la langue, en particulier par les locuteurs monolingues (Chouairikh, p. 126).

Elle s'intéresse également à l'analyse du discours linguistique populaire afin d'identifier les croyances liées à l'acquisition d'une langue seconde.

## 6. La linguistique critique et la perspective idéologique à l'épreuve de l'analyse critique du discours

La linguistique critique repose sur l'hypothèse selon laquelle les systèmes linguistiques et les idéologies sont indissociables. Les liens qui les unissent, bien qu'ils semblent



« naturels » et donc invisibles, sont en réalité porteurs d'intérêts. Dans cette optique, Norman Fairclough (1989/1995) affirme que la langue est le principal lieu d'ancrage de l'idéologie.

Cette perspective socio-critique est influencée par les travaux de Pierre Bourdieu, notamment sur les concepts de pouvoir symbolique, de violence symbolique, de capital culturel et de capital symbolique, ainsi que sur les nouvelles formes de domination (Pinto, 2014, p. 156-177, 209-212). Les rôles linguistiques sont considérés comme des rôles sociaux, façonnés par des liens idéologiques implicites et dépassant la vision linguistique traditionnelle qui se concentre sur la description des structures dans l'interaction sociale, en tant que simple outil de communication.

Dans ce contexte, le terme **linguistique politique** désigne l'ensemble des recherches portant sur les écrits relatifs aux politiques linguistiques et à la planification linguistique, menées par des chercheurs adoptant une orientation critique, qui s'intéressent au rapport entre langue et exercice des formes d'hégémonie et d'injustice économique, particulièrement dans les sociétés capitalistes. Calvet (1989, p. 203) note ainsi :

« Toute planification suppose une politique, celle de ceux qui détiennent le pouvoir... en intervenant sur les langues, la planification devient partie prenante du jeu des forces. »

Dans un autre passage, il souligne que le linguiste se trouve souvent du côté du pouvoir, même s'il se considère comme un simple technicien ou conseiller. Les « fonctionnaires de la langue » risquent de devenir les serviteurs de l'État... L'intervention par la planification, lorsqu'elle dépossède les locuteurs de leur propre langue, est

généralement menée par un petit groupe de planificateurs disposant d'un pouvoir total sur la population concernée (Calvet, p. 219-255).

Cette perspective pose un problème quant à la position du linguiste et du planificateur : le biais est inévitable, puisqu'il se manifeste dans les transformations qu'ils opèrent sur les situations linguistiques et dans la justification de ces transformations. Ces changements sont artificiels et répondent aux intérêts d'un groupe dominant. Ce type de recherche correspond à ce que Blommaert et Bolcaen appellent la **linguistique politique**.

Il est particulièrement pertinent de mobiliser la notion de **capital** chez Pierre Bourdieu pour expliquer la relation distributive entre langue, pouvoir et idéologie sociale, afin de comprendre comment l'usage et la planification linguistiques peuvent être convertis en un capital doté de valeur et de force, et devenir une ressource dans le marché linguistique soumis aux logiques économiques d'offre, de demande, de profit et de perte.

Bourdieu illustre ce point en analysant la politique d'unification linguistique, politique et économique imposée par la France, depuis l'Ancien Régime jusqu'à la République. Cette politique a conduit à la sacralisation constitutionnelle de la langue française et à l'adoption de lois sanctionnant toute opposition à l'unification linguistique, malgré la diversité ethnique du pays. L'usage du dialecte parisien comme norme officielle s'est imposé grâce au pouvoir symbolique qu'il avait acquis, au terme d'un conflit avec les autres variétés, conflit qui a abouti à la marginalisation des différences locales au profit de la citoyenneté républicaine (Bourdieu, 1991, p. 48).



L'idéologie imprègne également les politiques linguistiques adoptées par de nombreux États après l'indépendance, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Est. Dans certains cas, la pensée coloniale a été reproduite par le biais de choix linguistiques présentés comme des moyens de garantir l'unité nationale dans des sociétés plurilingues. Au lieu de choisir une langue nationale dotée d'une valeur symbolique unificatrice, la langue de l'ancien colonisateur est proposée comme solution de compromis, perçue comme garante de la cohabitation. Les experts, souvent biaisés, élaborent alors les principes de cette politique, parfois jusqu'à en assurer la mise en œuvre, en raison du manque d'experts locaux, et de l'association de la langue coloniale à la puissance économique et technologique.

Cette dynamique engendre un discours politique favorable à la langue de l'ancien colonisateur, qui pénètre la conscience collective au point de sacrifier cette langue, parfois davantage que ne le font les locuteurs natifs eux-mêmes. Ainsi, la langue française a pu s'implanter durablement en Afrique du Nord après les indépendances, grâce à un discours attractif structuré autour de l'idée que « le français est un butin de guerre », argument historique, économique et social mobilisé par les planificateurs et décideurs.

La politique linguistique et sa planification ne sont donc jamais neutres sur le plan philosophique. Dans *La Guerre des langues*, Calvet défend ce point de vue à l'aide de nombreuses données empiriques. Ricento (2000) met également en garde contre les formes d'impérialisme linguistique véhiculées par certaines politiques, notamment

celles qui promeuvent l'anglais dans les pays en développement.

La question de l'idéologie du discours constitue un point central pour les analystes du discours, qui estiment que les pratiques langagières des politiques, dans leurs déclarations, méritent un examen approfondi afin d'identifier les stratégies discursives à travers diverses approches, notamment l'analyse critique du discours. Ce champ demeure cependant largement négligé dans la recherche linguistique arabe, souvent réduite à l'analyse des textes littéraires et à une conception restreinte de la linguistique appliquée, limitée à la didactique des langues et à l'acquisition des compétences.

Nous sommes ainsi face à deux orientations :

- 1) L'une, centrée sur le système linguistique lui-même, soumettant le corpus et le statut de la langue à l'analyse dans un cadre théorique relevant de la linguistique structurale et normative (*linguistique « dure »*).
- 2) L'autre, axée sur les contextes d'usage, de circulation et sur les problématiques culturelles, symboliques et idéologiques liées à la langue (*linguistique « souple »* ou « de la périphérie »), recourant à des enquêtes de terrain et à des méthodes quantitatives et qualitatives d'interprétation des données.

Cette deuxième approche reste encore peu explorée dans le monde arabe, à quelques exceptions près, la plupart des études en planification linguistique se limitant aux aspects techniques, négligeant les dimensions politiques qui les sous-tendent.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que la **linguistique appliquée critique** ne se limite pas à critiquer



la linguistique appliquée classique ou à y ajouter un volet politique. Elle constitue un champ élargi qui repousse les frontières traditionnelles de la discipline, en mobilisant un ensemble diversifié de cadres théoriques et expérimentaux (Pennycook, p. 845), avec pour objectif de remettre en question l'ensemble des visions et pratiques antérieures, en particulier dans le domaine éducatif.

L'analyse critique du discours, en tant que moteur central de la linguistique appliquée critique, vise à développer une conscience critique de la langue, permettant aux apprenants d'analyser leurs propres expériences langagières et celles des autres dans les institutions auxquelles ils appartiennent.

Kress (1990, p. 4-99) précise que l'analyse critique du discours, à la différence de l'analyse du discours ou de la linguistique textuelle dans leurs objectifs descriptifs, poursuit une finalité politique plus large : examiner les formes et les processus de production des textes, ainsi que leur lecture, en lien avec les structures de pouvoir qu'ils révèlent. Fairclough (1995, p. 123) insiste sur l'importance d'explorer méthodiquement les relations complexes de causalité et de structuration entre (a) les pratiques, événements et textes discursifs particuliers et (b) les relations et processus au sein des structures sociales et culturelles.

Ainsi, l'intégration des études de politique et de planification linguistiques dans la linguistique appliquée critique s'impose, malgré les efforts pour maintenir une apparence d'objectivité scientifique. Les chercheurs critiques contestent la naïveté des approches formalistes en sociolinguistique, qui omettent la dimension politique de la planification linguistique et ne parviennent pas à traiter les

questions de justice linguistique, de discrimination et de marginalisation.

La linguistique appliquée critique adopte une approche dynamique et évolutive des questions linguistiques dans divers contextes, dépassant le simple statut de discipline interdisciplinaire pour devenir un mode de réflexion et d'action en constante interrogation, nourri de méthodologies et d'outils issus de plusieurs champs connexes.

## **Conclusion**

La politique et la planification linguistiques constituent un champ d'étude interdisciplinaire complexe, où s'entrecroisent des dimensions sociologiques, anthropologiques, économiques, pédagogiques et technologiques, ainsi qu'une forte composante idéologique qui oriente les choix et les stratégies. L'examen de ce domaine montre qu'aucune décision linguistique n'est neutre : toute intervention sur la langue s'inscrit dans un contexte de pouvoir, de rapports de force et de visions du monde, qu'elle soit menée par des institutions officielles, des groupes sociaux ou des individus influents.

L'analyse critique des discours, qu'ils soient produits par des acteurs politiques, des experts ou des institutions éducatives, permet de dévoiler les idéologies sous-jacentes, explicites ou implicites, qui façonnent les attitudes linguistiques et orientent la planification. Cette approche, qui combine les apports de la linguistique appliquée critique, de la sociolinguistique, de l'anthropologie linguistique et de la linguistique populaire, offre une



compréhension globale et nuancée des enjeux liés à la langue dans la société contemporaine.

Dans les sociétés multilingues et multiculturelles, comme c'est le cas de nombreux pays arabes, la question de l'aménagement linguistique ne peut se limiter à des choix techniques ou pédagogiques. Elle doit intégrer les réalités historiques, politiques et culturelles, ainsi que les aspirations identitaires des communautés. L'absence de cette prise en compte conduit souvent à des politiques inefficaces, voire contre-productives, qui peuvent accentuer les tensions linguistiques et compromettre la cohésion sociale.

Par conséquent, toute planification linguistique sérieuse doit s'appuyer sur :

- 1) Une analyse rigoureuse des idéologies linguistiques présentes dans la société ;
- 2) Une prise en considération des perceptions et attentes des usagers, y compris celles des non-spécialistes ;
- 3) Une articulation équilibrée entre les dimensions techniques (corpus, statut, acquisition, usage) et les dimensions symboliques (prestige, identité, discours);
- 4) Une coopération effective entre décideurs, chercheurs et acteurs de terrain.

En définitive, penser la langue comme un simple outil de communication serait en ignorer la nature profondément sociale et politique. La langue est un espace où se négocient et se transforment les identités, les appartenances et les rapports de pouvoir. La politique et la planification linguistiques, lorsqu'elles sont éclairées par une conscience critique et une approche interdisciplinaire, peuvent alors devenir un levier puissant de développement culturel, de justice linguistique et de cohésion sociale

## Bibliographie :

1. Ibrahim, K. T. (2013). *Les Algériens et la question linguistique : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, (trad. M. Yahiaten, 2<sup>e</sup> éd.). Dar Al-Hikma, Alger.
2. Arendt, H. (2018). *Qu'est-ce que la politique?* (trad. Z. Al-Khuwailidi & S. Belhaj Mabrouk, 2<sup>e</sup> éd.). Éditions Difaf, Beyrouth.
3. Al-Wouraghi, M. (2002). *Le plurilinguisme et ses répercussions sur le tissu social*. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat ; Série Recherches et Études, 36, 1<sup>re</sup> éd., Imprimerie Dar Al-Najah Al-Jadida, Casablanca, Maroc.
4. Bazi, M. (2019). *La question du modèle dans la didactique de la langue, de la littérature et la philosophie des valeurs*, (1<sup>re</sup> éd.). Éditions Al-Qasba, Agadir, Maroc.
5. Baker, P. (2018). *Les notions clés de l'analyse du discours*, (trad. N. Ghali, 1<sup>re</sup> éd.). King Saud University Press, Riyad.
6. Berkley, H. (2010). *La linguistique populaire*. Dans S. Auroux, *Histoire de la pensée linguistique : la naissance des langues décrites en Orient et en Occident*, (trad. A. Benour, 1<sup>re</sup> éd.). Centre National de la Traduction, Tunis.
7. Al-Buraidi, A. (2019). *La langue ne se protège pas elle-même : approche théorique et appliquée de la protection juridique des langues*. Série Recherches Linguistiques (53). Centre International Roi Abdallah pour le Service de la Langue Arabe, Riyad.
8. Ben Ramadan, S. B. H. (2015/1436 H). *La pensée interdisciplinaire : fondements théoriques et influence sur l'étude de la langue arabe et de sa littérature*, (1<sup>re</sup> éd.). Centre



**Soumission : 20/01/2025    Acceptation : 20/08/2025    Publication : 15/09/2025**

- d'Études de la Langue Arabe et de sa Littérature, Série Études Interdisciplinaires, 2. Université Imam Mohammed bin Saoud Islamique, Riyad.
9. Benkhoud, N. (2015). *Guide des études interdisciplinaires arabes en langue, littérature et linguistique*, (1<sup>re</sup> éd.). Centre d'Études de la Langue Arabe et de sa Littérature, Université Imam Mohammed bin Saoud Islamique, Riyad.
  10. Pennycook, A. (2006). *La linguistique appliquée critique*. Dans *Manuel de linguistique appliquée*, (trad. H. Ubaidat & M. Al-Hamad). King Saud University Press, Riyad.
  11. Pinto, L. (2014). *La théorie du monde social chez Pierre Bourdieu* (trad. M. Amtouch, 1<sup>re</sup> éd.). Al-'Âlam Al-Kutub Al-Hadith, Irbid, Jordanie.
  12. Joseph, J. (2007). *Langue et identité*. Conseil National de la Culture, des Arts et des Lettres, Série Monde de la Connaissance, Koweït.
  13. Al-Hajj Saleh, A. (2007). *L'influence de la linguistique sur le niveau des enseignants de langue arabe*. Dans *Recherches et études en sciences du langage*, (1<sup>re</sup> éd.). Moufem, Alger.
  14. Hosni, H. (2017). *Objectifs de la politique linguistique : analyse des chartes éducatives en Algérie*. Revue Cahiers, Laboratoire de la question éducative face aux défis actuels, Université Mohamed Khider, Algérie, 18.
  15. Khatabi, M. (2019). *Politique linguistique : concepts et trajectoires*, (1<sup>re</sup> éd.). Centre International Roi Abdallah pour le Service de la Langue Arabe, Dar Wujuh, Riyad.
  16. Daoud, M. (2015). *Les paradoxes de la réalité linguistique en Tunisie entre politique, planification, idéologie et pragmatisme*. Dans *Actes du colloque international « Planification et politique linguistique : expériences dans les*

- pays arabes* », Centre International Roi Abdallah pour le Service de la Langue Arabe (1<sup>re</sup> éd.). Dar Wujuh, Riyad.
17. Al-Dheeb, R. B. S. (2023). *L'économie de l'apprentissage dans le cadre de la planification linguistique*. *Revue de Planification et de Politique Linguistiques*, Académie Mondiale Roi Salman pour la Langue Arabe, 9(17), décembre.
  18. Wright, S. (2018). *Politique linguistique et planification linguistique: de l'ère du nationalisme à l'ère de la mondialisation*, (trad. A. B. A. Al-Bunyan, 2<sup>e</sup> éd.). Institut Roi Abdallah de Traduction et d'Arabisation, Université Imam Mohammed bin Saoud Islamique, Riyad.
  19. Al-Rubaie, N. F., & Al-Zubaidi, A. (2020). *L'esclavage contre la sécurité : technologie du contrôle humain*, (1<sup>re</sup> éd.). Al-Rafidain, Beyrouth.
  20. Said, E. (2008). *Pouvoir, politique et culture*, (prés. G. Viswanathan, trad. N. Q. Hijazi, 1<sup>re</sup> éd.). Dar Al-Adab, Beyrouth.
  21. Swan, J., Deumert, A., Lillis, T., & Mesthrie, R. (2015 env.). *Dictionnaire de sociolinguistique*, (trad. F. Al-Abd Al-Haqq & A. A. Abu Malham, Série des Dictionnaires 4, 1<sup>re</sup> éd.). Centre International Roi Abdallah pour le Service de la Langue Arabe, Dar Wujuh, Riyad.
  22. Saunders, F. (2009). *Qui a payé le joueur de flûte ? La guerre froide culturelle*, (trad. T. Al-Shayeb, prés. A. Al-Dasuqi, 4<sup>e</sup> éd.). Centre National de la Traduction, Le Caire.
  23. Al-Shammari, A., & Migri, M. (2017). *Les représentations populaires de la langue dans la littérature linguistique contemporaine : approche épistémologique*. Dans *Les représentations populaires de la langue arabe : concepts, questions et cas*, (Série Recherches Linguistiques 31).



Centre International Roi Abdallah pour le Service de la Langue Arabe, Dar Wujuh, Riyad.

24. Al-Shamlan, A. S. (2020). *De l'idéologie au discours : étude de l'approche post-structuraliste du concept de discours politique*. *Revue de la Faculté d'Économie et de Sciences Politiques*, Université du Caire, 21(2), avril.
25. Al-Shuwairikh, S. (s.d.). *Questions fondamentales en linguistique appliquée*, (1<sup>re</sup> éd.). Centre International Roi Abdallah pour le Service de la Langue Arabe, Dar Wujuh, Riyad.
26. Saleh, M. I. (s.d.). *Questions contemporaines en linguistique appliquée*.
27. Saleh, M. I. (2023). *Études en linguistique appliquée*, (1<sup>re</sup> éd.). Centre d'Excellence pour la Langue Arabe, en collaboration avec le Centre de Publication Scientifique, Université Roi Abdelaziz, Djeddah.
28. Tollefson, J. W. (2007). *Politique linguistique et apprentissage des langues*, (trad. M. Khatabi). *Revue 'Alamât*, Maroc, 17.
29. Abdel-Hay, A. (2017). *Vers une politisation de la linguistique appliquée : représentations populaires de la langue*. Dans *Les représentations populaires de la langue arabe : concepts, questions et cas*, (Série Recherches Linguistiques 31). Centre International Roi Abdallah pour le Service de la Langue Arabe, Dar Wujuh, Riyad.
30. Othman, I. I. (2008). *Théorie contemporaine en sociologie*, (1<sup>re</sup> éd.). Dar Al-Shorouk, Jordanie.
31. Al-Usayli, A. (2023). *Dictionnaire encyclopédique des termes de la linguistique appliquée*, (rev. M. I. Saleh, 2 vol.). Académie Mondiale Roi Salman pour la Langue Arabe, Riyad.

32. Al-Ghawth, M. (2020). *L'identité après le 11 septembre*. Dans *La guerre froide contre l'existence arabe*, (1<sup>re</sup> éd.). Ibn Al-Nadim & Dar Al-Rawafid, Alger – Liban.
33. Al-Ghawth, M. (2020). *La langue, c'est l'identité*, (1<sup>re</sup> éd.). Ibn Al-Nadim & Dar Al-Rawafid, Alger – Liban.
34. Fasold, R. (2000). *Sociolinguistique de la société*, (trad. I. S. Al-Fallay, 1<sup>re</sup> éd.). Publication scientifique et Imprimerie, Université Roi Saoud, Riyad.
35. Al-Fassi Al-Fihri, A. (1998). *Comparaison et planification dans la recherche linguistique arabe*, Livre 1. Dar Toubqal, Casablanca.
36. Al-Fassi Al-Fihri, A. (2014). *Politique linguistique dans les pays arabes*, (1<sup>re</sup> éd.). Dar Al-Kitab Al-Jadid, Beyrouth.
37. Foucault, M. (1987). *Archéologie du savoir*, (trad. S. Yafout, 2<sup>e</sup> éd.). Centre Culturel Arabe, Beyrouth – Casablanca.
38. Fairclough, N. (s.d.). *Analyse du discours : analyse textuelle en recherche sociale*, (trad. T. Wahba). Organisation Arabe de Traduction, Beyrouth.
39. Qalala, M. S. (2017). *Analyse morphologique et construction de scénarios*. *Revue Istitchrâf pour les études prospectives*, Centre Arabe de Recherche et d'Étude des Politiques, Livre 2.
40. Calvet, L.-J. (2009). *Politiques linguistiques*, (trad. M. Yahiaten, 1<sup>re</sup> éd.). Éditions Arabes pour les Sciences – Éditeurs, Beyrouth.
41. Calvet, L.-J. (2008). *Guerre des langues et politiques linguistiques*, (trad. H. Hamza, rév. S. Bazzi-Hamza, avec le soutien de la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum). Organisation Arabe de Traduction, distribué par le Centre d'Études de l'Unité Arabe, Beyrouth.



42. Al-Kanani, Sh. (2022). *Discours de propagande et pouvoir doux dans les nouveaux médias*, (1<sup>re</sup> éd.). Dar Amjad pour l'édition et la distribution, Amman, Jordanie.
43. Lo Bianco, J. (s.d.). *La planification linguistique comme science appliquée du langage*. Dans *Manuel de linguistique appliquée*, (1<sup>re</sup> éd.). King Saud University Press, Riyad.
44. Lo Bianco, J. (2006). *La planification linguistique comme science appliquée du langage*. Dans A. Davies & C. Elder (dir.), *Manuel de linguistique appliquée*, (trad. M. Al-Hamad & H. Ubaidat, 1<sup>re</sup> éd.). King Saud University Press, Riyad.
45. Litoseliti, L. (2013/1434 H). *Méthodes de recherche en linguistique* (trad. S. Al-Usaymi). Institut Roi Abdallah de Traduction et d'Arabisation, Université Imam Mohammed bin Saoud Islamique, Riyad.
46. Macdonell, D. (2001). *Introduction aux théories du discours*, (trad. A. Ismaïl, 1<sup>re</sup> éd.). Bibliothèque Académique, Égypte.
47. Mangneneau, D. (2008). *Les notions clés de l'analyse du discours*, (trad. M. Yahiaten, 1<sup>re</sup> éd.). Éditions Arabes pour les Sciences - Éditeurs et Éditions Al-Ikhtilaf, Beyrouth - Alger.
48. Al-Mahmoud, M. B. A. (2018). *Planification linguistique et politique linguistique : fondements théoriques*. *Revue de Planification et de Politique Linguistiques*, Centre International Roi Abdallah pour le Service de la Langue Arabe, Riyad, 3(6), avril.
49. Al-Masiri, A. W., & Al-Tariki, F. (2003). *Modernité et postmodernité*, (1<sup>re</sup> éd.). Dar Al-Fikr Al-Muasir, Damas.

50. Maafa, H. (2020). *Hannah Arendt : philosophie de l'action politique, de l'individualisme au pluralisme*. *Revue Dirâsât7* , (2).
51. Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. Harvard University Press, Cambridge, MA.
52. Kress, G. (1990). *Critical discourse analysis*. In W. Grabe (dir.), *Annual Review of Applied Linguistics* (vol. 11).